

PROCES-VERBAL de la séance
du CONSEIL MUNICIPAL de CHIEULLES

L'an deux mil vingt le onze février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BALLARINI, Maire

Nombre de Conseillers élus : 11

en fonction : 10

Présents : 9

procuration de vote : 1

Date de la convocation : 04/02/2020

Présents :	Jean-Louis BALLARINI, René ECKENFELDER, Valérie THUILLIER, Michel ARTISSON, Martine POINSIGNON-COSTA, Arnaud HUMBERT, Nicole SEVESTRE, Virgile FLECKENSTEIN, Edith BOHRER-JAUZE,
Représenté	Fabrice LI MANDRI procuration à Martine POINSIGNON-COSTA

Le Conseil Municipal désigne Nicole SEVESTRE, secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h30.

DCM 2020/01 : Approbation du compte rendu de la séance du 28/11/2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide :

- D'approuver le compte rendu de la séance du 28/11/2019

DCM 2020/02 : Terrains Bord Moselle : Renouvellement des baux et fixation des prix

Les baux des terrains loués "Bord Moselle" arrivent à leur terme le 31/12/2019.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de renouveler ces baux aux locataires pour une durée de trois ans (du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022) au prix de :

240 euros par an côté Malroy.

180 euros par an côté St Julien-Les-Metz.

- Autorise le maire à signer les baux des dites parcelles.
- Décide de fixer le tarif de la location de 15 euros pour la parcelle "Chemin Grande Ruelle" louée à Monsieur NAUDE.

DCM 2020/03 : Demande de subvention « Ambition Moselle » pour le remplacement des candélabres rue des Roses et du Muguet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a la possibilité de déposer une demande de subvention au titre du nouveau dispositif « Ambition Moselle » auprès du Conseil Départemental pour le remplacement de candélabres rue des Roses et rue du Muguet.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- Décide de compléter les délibérations du 02 avril 2019, du 03 septembre 2019 et du 28 novembre 2019.
- Accepte de solliciter le versement d'une subvention « Ambition Moselle » auprès du Conseil Départemental
- D'approuver le plan de financement ci-après ;

Financement	Montant H.T	%
DETR	7 883 €	30
Département	5 255 €	20
Fonds de concours	6 611 €	25
Autofinancement	6 611 €	25

- Donne tout pouvoir au Maire pour la signature des documents afférents à ce dossier

La séance est levée à 20h40